

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS400

présenté par  
M. Issindou, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

I- A l'alinéa 6, supprimer les mots :

« quatre personnalités, ».

II- En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« désignées »,

le mot :

« désignés ».

III- En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« nommés »,

le mot :

« nommées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.